

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

NICOX SA

(Eurolist)

Par courrier du 26 juin 2006, reçu le jour même, la société OppenheimerFunds, Inc. (2 World Financial Center 225 Liberty Street, New York, NY 10080, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 juin 2006, par suite d'une cession d'actions sur le marché, les seuils de 25% du capital et des droits de vote de la société NICOX SA et détenir pour le compte desdits fonds et clients, 9 423 976 actions NICOX SA représentant autant de droits de vote, soit 24,77% du capital et des droits de vote de cette société¹.

¹ Sur la base d'un capital composé de 38 048 033 actions représentant 38 045 964 droits de vote.